



## AVIS PUBLIC

**Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois**  
**AVIS DE CONVOCATION**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

À Mesdames et Messieurs : Jacques Lavallée, maire  
Sophie Baril, conseillère  
Nathalie Bonneville, conseillère  
Geneviève Girard, conseillère  
Martin Carrier, conseiller  
Jacques Malouin, conseiller  
Karine Clouâtre, conseillère

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné, qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sabrevois aura lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville, mercredi 18 décembre 2024, à 19h00 et qu'il y sera pris en considération le sujet prévu à l'ordre du jour, à savoir :

- 1- Ouverture de l'Assemblée;
- 2- Adoption des prévisions budgétaires 2025;
- 3- Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027;
- 4- Avis de motion Règlement d'imposition 198-29 taxation 2025;
- 5- Période de questions;
- 6- Fermeture de l'Assemblée spéciale;

Les délibérations et la période de questions lors de la séance porteront exclusivement sur le budget.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 956 du Code municipal.

**DONNÉ À SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS LE 9 décembre 2024**

Monsieur Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT

Je, soussignée, Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier, résidant à Sainte-Anne-de-Sabrevois, certifie sous mon serment d'office que la présente convocation a été signifiée à tous les membres du conseil, publié sur le site internet et affiché conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois le 9 décembre ainsi qu'à Monsieur le maire Jacques Lavallée.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9<sup>e</sup> jour de décembre 2024.

Fredy Serreyn  
Directeur général et secrétaire-trésorier